



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 2022 ASSOCIATION RESAM

Lundi 12 juin de 18h à 21h, au 2d voie d'accès au port à Morlaix

L'assemblée générale du RESAM s'est réunie le lundi 12 juin 2023, à l'invitation du conseil d'administration du RESAM, à 18h, au 2d voie d'accès au port. La convocation à l'Assemblée Générale, sur laquelle figurait notamment l'ordre du jour, a été envoyée plus de 15 jours avant à l'ensemble des membres adhérents.

Étaient présentes lors de l'Assemblée Générale 42 personnes dont 33 membres votants. 21 personnes étaient excusées dont 16 avaient donné mandat pour leurs votes, ce qui porte le nombre de votants (directs ou par procurations) à 49. La feuille d'émargement et les pouvoirs sont disponibles.

Le co-président Mathieu Cirou et le Conseil d'Administration du RESAM président cette assemblée.

1°) Rapport Moral 2022

Il est procédé à la lecture et au vote du rapport moral (distribué à chacun et disponible sur demande) par Mathieu Cirou, le co-président. Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2°) Rapport Financier 2022

Eric Even et Claude Bonnard du cercle Finances, font état des comptes pour l'année 2022. Après discussion, le compte de résultat de l'exercice 2022 et le bilan au 31 décembre 2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2022 (excédent 5 339€) ainsi que le report à nouveau global en réserves pour projets de l'entité.

3°) Présentation du rapport commissaire aux comptes

Le Commissaire aux Comptes, Jérôme Prigent pour le cabinet SobreComo procède à la lecture de son rapport. Les comptes du RESAM sont approuvés sans réserve. Les documents sont disponibles sur demande et sur le site internet du RESAM.

4°) Rapport d'activité 2022

Une note de synthèse sur les activités 2022 est distribuée aux participants (bilan complet d'activité 2022 disponible sur le site internet et sur demande). Fanny Allais présente rapidement les points marquants de l'année sous la forme d'un quiz.

5°) Renouveau du Conseil d'Administration

Les représentant·e·s amené·e·s à siéger au Conseil d'Administration ont été désigné·e·s par une élection sans candidat au sein de chacun des cercles du RESAM.

Ainsi les 12 représentant·e·s de cercle élu·e·s sont :

- pour le cercle Richesses Humaines, Sandra Mesnière et Mélanie Lhuillery ;
- pour le cercle Salarié·e·s, Fanny Allais-Kerrien et Andrea Lauro ;
- pour le cercle Observatoire et Porte-voix, Mathieu Cirou et Eliane Le Duff ;
- pour le cercle Engagement, Anouk Sellier et Aurore Ledys
- pour le cercle Vie associative et Territoire, Elisabeth Ilinsky et Michel Clech
- pour le cercle Formation et services, Adrien Ferron et Gaël Colombani
- pour le cercle Finances, Bénédicte Compois et Eric Even

La liste des représentant·e·s au Conseil d'Administration est approuvée à l'unanimité.

6°) 1 an de nouvelle gouvernance

Il est procédé à une présentation d'éléments chiffrés faisant état d'un premier bilan de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance.

La parole est laissée à la salle et les échanges ont permis d'alimenter le débat.

7°) Projet associatif : prolongement de la durée

La proposition de prolonger les projets associatifs du RESAM de 2 années (de 3 à 5 ans) est approuvée à l'unanimité.

8°) Projet 2023

Elodie Potin, chargée de mission, présente le projet de coopération (RESAM-Pôle ESS-Ulamir CPIE) sur les Transitions écologiques en Pays de Morlaix en partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations et la Fonda.

L'ordre du jour étant épuisé, il est procédé par le président à la clôture de l'Assemblée Générale à 20h15.

Pour faire valoir ce que de droit,

Le Co-président,

Mathieu Cirou

